

Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL
du 1er juin 2021

VIE COMMUNALE

BON A SAVOIR

2-3

3-4-5

6

EDITORIAL - Gérard GREFFE

Nous avons eu la chance, début juin, de recevoir dans notre commune un spectacle rare qui a marqué les spectateurs présents pour sa qualité et son originalité. Vous en trouverez quelques photos et un petit compte-rendu dans les pages intérieures de ce Rufféen. Je veux parler de la projection en plein air du film-documentaire tourné lors de la présentation de l'opéra "Les Indes Galantes" de Jean-Philippe Rameau à l'opéra Bastille.

A priori, le terme d'opéra peut en rebuter certains, que ce genre musical n'inspire pas. Pourtant, même ceux-la, qui sont venus, malgré tout, assister à cette projection, en sont repartis convaincus par l'esthétisme et la beauté du spectacle qui réussit le tour de force d'unir la musique et les chants d'un opéra baroque "grand siècle" avec une chorégraphie des plus modernes.

Ce choc de deux mondes a produit un spectacle comme on en voit rarement, pour le plus grand plaisir des spectateurs présents. C'était, de plus, la première fois depuis bien longtemps que l'occasion nous était fournie, dans le respect des consignes sanitaires, de se retrouver ensemble et reprendre plaisir à la vie normale. Cet avant-goût du déconfinement, qui se met en place depuis quelques semaines et qui sera quasiment achevé mi-juillet, a de quoi nous réjouir puisqu'il manifeste la réussite des mesures prises contre la pandémie et notamment de la vaccination.

Il laisse entrevoir un retour progressif au monde d'avant, que nous attendons depuis bien longtemps. Malgré cela, cette fois encore, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec l'été dernier qui débutait de la même façon. Le bon sens et notre vécu récent nous recommandent donc de rester vigilants et prudents, ce qui n'empêche en rien de profiter des moments de liberté qui s'annoncent et des vacances qui pointent le nez. C'est ainsi que, dans le respect des prescriptions que la préfecture doit nous communiquer dans les jours qui viennent, nous célébrerons notre fête nationale, dans la soirée du 13 juillet, en restant dans les grandes lignes habituelles.

Sauf instructions contraires de dernière minute, la municipalité offrira un vin d'honneur en soirée avant le traditionnel feu d'artifice. Et pour attendre le déclenchement de ce dernier, le foyer rural proposera une petite restauration qui sera accompagnée d'une animation musicale.

Ce sera mieux que rien, ce qui était encore à l'ordre du jour il y a peu ! Le repas dansant habituel ne pourra se tenir cette année car, lorsque les instructions définitives de la préfecture nous seront parvenues, et s'il est autorisé, il sera matériellement trop tard pour organiser cette animation qui, les années "normales" demande plusieurs semaines d'anticipation et de préparation. On se contentera donc de partager le verre de l'amitié et quelques accompagnements et d'assister à un feu d'artifice qui, lui, ne connaîtra pas de restriction. Et bien sûr, nous profiterons de ces retrouvailles qui feront du bien à tout le monde après de si longs mois d'isolement. Dès que l'organisation de cette soirée sera définitivement arrêtée vous en serez informés afin de prendre vos dispositions pour y participer.

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Notez dès à présent que le secrétariat de mairie sera fermé pour congés annuels du 16 août au 5 septembre inclus.

Pendant cette période, le Maire et les adjoints resteront joignables sur leurs portables.

Ils pourront, en cas de besoin et à la demande, vous accorder des rendez-vous en mairie.

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune
2 rue du Pont
21200 RUFFEY LES BEAUNE
leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 1er juin 2021

Excusés : M. Alain CLEMENT a donné pouvoir à M. Lionel BECLIER, Mme Marie-Hélène TOURNIER a donné pouvoir à M. Cyril VACHON, M. Lionel FOL a donné pouvoir à M. Arnaud TARTARIN.

Secrétaire de séance: Mme Nolwenn BEROUJON.

ORDRE DU JOUR

1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision du Maire en date du 11 mai 2021 de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant la vente par les consorts FOL d'une parcelle sise à Ruffey-lès-Beaune, lieu-dit « La croix Berthe » d'une superficie totale de 7ha 52a 68 ca au profit de la SCA FONCIERE TERRE DE LIENS, 25, quai André Reynier à 26400 CREST (Drôme).

Décision du Maire en date du 26 mai 2021 de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant la vente par les consorts PIERRAT d'une propriété sise à Ruffey-lès-Beaune, «1, rue des oiseaux » pour 9a 44 ca au profit de M. Vincent DESSONNAZ et de Mme Julie GERMOND.

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises par délégation.

3. / TRANSFERT COMPETENCE PLU

La commune de Ruffey-lès-Beaune est aujourd'hui dotée d'un Plan Local d'Urbanisme.

Considérant l'intérêt de la commune à conserver sa compétence en matière de planification et vu l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de s'opposer au transfert automatique à la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et de Carte Communale à compter rétroactivement du 1er janvier 2021,
- d'autoriser le Maire à transmettre à la Communauté d'Agglomération cette délibération d'opposition afin que le Conseil Communautaire puisse en prendre acte.

4. / ECHANGE COMMUNE/AFR

Le président de l'Association Foncière de Remembrement de Ruffey-lès-Beaune (AFR) propose un échange entre elle et la commune, de chemins d'exploitations pour elle, et ruraux pour la commune. Il s'agirait d'échanger le chemin et le fossé qui desservent la station d'épuration, propriété de l'AFR pour une superficie de 78 ares 90 centiares contre le chemin dit « des bruères » pour 58a 74 ca et celui des « petits cieux » pour 13a 10 ca, propriétés de la commune.

Renseignements pris, il résulte que les dispositions du code rural et de la pêche limitent la possibilité d'aliénation des chemins ruraux de la

commune au seul cas de vente et non d'échange. Le déplacement des chemins ruraux par échange de terrains n'est pas permis et est même sanctionné par le Conseil d'État ce qui a été confirmé par un arrêt en date du 23 mai 1986. Parallèlement, l'article L.161-1 du code rural et de pêche, dans son 3° article interdit « de labourer ou de cultiver le sol dans les emprises de ces chemins et de leurs dépendances », ce qui constitue de fait, non plus une contravention de voirie mais bien une infraction pénale.

Aussi, le conseil municipal souhaite que chacun des deux partenaires fassent face à ses obligations respectives en matière notamment d'entretien, que les chemins labourés soient remis en état, et confirme qu'il ne peut répondre positivement à la demande d'échange, entaché d'illégalité.

5. / TRAVAUX BOULANGERIE ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX

Suite à un marché infructueux pour la plupart des lots de travaux de la future boulangerie-pâtisserie-traiteur, une consultation a été relancée par l'architecte auprès d'artisans-entrepreneurs de connaissance.. Il en résulte un certain nombre de retours pour chacun des corps de bâtiment souhaité. La commission ad hoc soumet au conseil municipal, les propositions suivantes :

- Lot 1 : MACONNERIE-VRD-ENDUIT : AM ALVES pour 29 228,56€ HT
 - Lot 2 : CHARPENTE COUVERTURE : SAS NOUVELLE NECTOUX pour 3 110,04€ HT
 - Lot 3 : MENUISERIE ALU EXTERIEURES : MENUISERIE TERRAND (sans variante) pour 13 035,00€ HT
 - Lot 4 : PLACO PEINTURE MENUISERIE INTERIEURES : PRESTIBAT pour 12 076,26€ HT
 - Lot 5 : PLAQUE ISOTHERMES : NEUTRAGEL pour 11 132,20€ HT
 - Lot 6 : CARRELAGE : AM CARRELAGES pour 4 162,71€ HT
 - Lot 7 : PLOMBERIE : Romain et Thibault MATEOS pour 4 905,85€ HT
 - Lot 8 : ELECTRICITE : SARL BUGAUD-CLEMENCET pour 11 527,66€ HT
- Ce qui représente un coût total HT de 89 178,28€ par rapport à un estimatif global de l'économiste maître d'œuvre de 98 100,00€ HT ;

Précision est ici faite que pour la VMC, un devis complémentaire est demandé à l'électricien, le plombier ne réalisant pas ces travaux bien que prévus dans son lot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide les propositions de la commission « voirie-bâtiments » et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes d'engagement correspondants.

6. / INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait ensuite un point sur :

* les élections régionales et cantonales, pour lesquelles le scrutin sera organisé dans la même salle avec deux bureaux de vote différents, mais en mutualisant les fonctions de président et secrétaire. Néanmoins, le nombre d'assesseurs doit être doublé. La tenue du bureau de vote est organisée entre les conseillers municipaux présents ces dimanches.

* les travaux de voirie de la rue Charles Breton débiteront pour la réfection des réseaux à la mi-juillet, une première réunion de chantier

Conseil Municipal . Suite...

étant prévue le 6 juillet.

* de nouveaux panneaux, plus lisibles et mieux positionnés, qui vont être posés afin de conforter l'interdiction d'emprunter le chemin du Malaquin.

* Le recrutement de l'animatrice de la Maison France Services qui prendra son poste le 1er septembre prochain est clôturé ; c'est Christelle POTHIER, qui a été retenue après l'étude de 13 candidatures et la réalisation de 3 entretiens. Sa formation initiale d'assistance sociale a été complétée par une seconde expérience de secrétaire de mairie auprès du CNFPT ce qui lui permet d'avoir une qualification complète tant sur le plan administratif que d'un point de vue médico-social.

* La représentation qui va avoir lieu, place de la mairie, le 12 juin prochain à l'occasion de la nuit des musées . Artkaravane viendra présenter son musée numérique, de 19h à 20h45, puis diffusera ensuite et jusqu'à 22h45, en avant-première, le film dont la sortie officielle est prévue le 23 juin prochain, intitulé « Les Indes galantes », remake moderne de l'opéra de Jean-Philippe RAMEAU.

En vue de l'organisation de cette manifestation et du 14 juillet

prochain, une réunion de la commission « animation et lien social » se tiendra prochainement. Ces fêtes se feront dans le respect des mesures gouvernementales attendues du Préfet de Côte d'Or lequel donnera ses consignes au plus tard le 30 juin pour le 14 juillet, en fonction des conditions sanitaires.

* la partie communication/information communale, avec, en particulier, la rédaction des articles du journal municipal, reprise par le Maire au changement de municipalité. Sa rédaction est très chronophage, et il déplore d'avoir à le faire quasiment seul, la commission n'intervenant globalement que pour la relecture. Il sollicite une évolution dans ce fonctionnement et un partage des tâches notamment avec les deux adjoints.

* les différentes réunions à venir dont les dates sont fixées.

M. le deuxième adjoint donne un compte-rendu du webinaire du SICECO auquel il a assisté au sujet de l'éclairage public et des variantes possibles en matière d'éclairage nocturne.

Mme Martine LALEURE demande que les abords du foyer rural soient dés herbés en vue des élections prochaines.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 heures

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 6 Juillet prochain.

Nuisances sonores ...

Pour mémoire, l'utilisation d'équipements bruyants (tondeuses, taille-haies etc...) dans vos jardins sont autorisés en semaine entre 8h30 et 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement.

Sachez également qu'il existe un arrêté préfectoral en date du 16 juin 1999 traitant des activités professionnelles (Par exemple espaces verts et maçonnerie...) dans son article 3, et qui précise que ces travaux bruyants sont interdits entre 20h00 et 07h00 ainsi que les dimanches et jours fériés. Pensez-y lorsque vous faites appel à l'une de ces entreprises pour effectuer des travaux chez vous

LA MAISON FRANCE SERVICES DE RUFFEY LES BEAUNE

Le recrutement de Mme Christelle Pothier qui vient compléter l'équipe de gestion de la future Maison France Services, déjà composée de Caroline Bachelet responsable de l'agence postale, prendra effet au 1er septembre. Elle entamera alors une période de formation avant l'ouverture de ce service prévu au 1er octobre. Pour organiser cette ouverture, une réunion s'est tenue à la salle du foyer rural, le 21 juin dernier sous l'autorité de Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Beaune. Elle a rappelé à cette occasion l'intérêt que porte l'Etat à ce dispositif, qui répond à un besoin réel de services de proximité manifesté par les populations notamment rurales. Elle a également précisé que, à terme, huit Maisons France Services existeront sur l'arrondissement de Beaune et que celle de Ruffey sera la seule du canton de Ladoix-Serrigny. Outre les deux futures gestionnaires et le Maire, était également présent l'ensemble de nos partenaires qui concourent au bon fonctionnement de ce service public. Pour mémoire, ils sont au nombre de neuf : la Poste, la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, l'agence locale pour l'emploi des jeunes, les services du ministère de la Justice, celui de l'Intérieur et celui des Finances. Par l'intermédiaire de nos deux gestionnaires, secondées par un correspondant par établissement ou service, ils vous proposeront des prestations de premier niveau pour répondre à vos attentes dans leurs différents domaines d'activité. Des liaisons et des moyens informatiques seront également à votre disposition en complément des traditionnels documents papiers. Cette réunion a permis à chacun de se connaître, d'échanger des points de vue et des informations, mais aussi de faire un point précis du projet : recrutement et formation des personnels, avancement des travaux dans le bâtiment dédié, calendrier de la labellisation et de l'ouverture. L'après-midi s'est conclu par une visite du chantier qui a permis à chacun des participants de faire connaissance avec les lieux.

Pour mémoire, le dispositif des Maisons France Service est venu en remplacement des anciennes Maisons de Service Au Public (MSAP) par volonté gouvernementale, pour densifier l'offre de services faite aux administrés et mailler le territoire.

VIE COMMUNALE

FOYER RURAL

Adieu l'ami.

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Philippe DIARD. Philippe a consacré toute sa vie au service des autres.

Rentré au CPI de Ruffey-lès-Beaune le 1er janvier 1990, il a pendant vingt-six années servi le corps des sapeurs pompiers volontaires.

Toujours présent pour nous donner un coup de main pour nos manifestations, il rejoint naturellement le bureau du foyer rural en octobre 2010. Très investi dans notre association, il devient secrétaire puis vice-président. Responsable de la section « Marche », il savait faire preuve d'imagination pour nous trouver les parcours de nos balades dominicales.

Tous les habitués du foyer rural se souviendront de sa bonne humeur, de sa disponibilité et de sa gentillesse.

Les pensées des membres du Conseil d'administration et de tous nos adhérents vont à son épouse Louissette, à ses enfants et ses petits-enfants.

Le Conseil d'Administration.



LE CIVISME...



Les élections départementales et régionales qui viennent de se tenir ont nécessité une organisation et une logistique particulières du fait de la tenue concomitante de ce double scrutin, mais aussi des consignes sanitaires strictes qu'il a fallu appliquer en cette période de pandémie. Pour la bonne réalisation de cet exercice républicain, nous avons fait appel au civisme des Rufféennes et Rufféens pour renforcer l'équipe municipale, afin d'assurer la bonne tenue du bureau de vote. Vous avez été nombreux à vous proposer pour assurer bénévolement cette mission ponctuelle, et je tenais à vous remercier de votre aide et de votre engagement au nom du conseil municipal.

ET L'ABSENCE DE CIVISME ...

Les points d'apport volontaires (bennes à verres et bennes à papier) disposés en divers endroits de notre village sont là pour recueillir vos magazines, journaux, papiers ainsi que vos bouteilles, verres etc...ce qui vous évite des déplacements à la déchetterie communautaire de Travoisy où le même dispositif existe.

Il est regrettable cependant de constater que certaines personnes sans éducation ni sens civique mettent à profit la présence de ces bennes pour en faire un dépotoir d'ordures ménagères et de déchets divers, notamment pendant les week-ends, alors que la déchetterie est ouverte tous les jours et que le ramassage des ordures ménagères s'effectue toutes les semaines y compris les jours fériés. De ce fait, notre agent technique passe une bonne part de son lundi à faire le ramassage de ces détritiques et le nettoyage des points d'apports volontaires pour leur rendre un aspect moins râgoutant, et éloigner les nuisibles qui y trouvent de la nourriture. Il faudra se résoudre, sous peu, et comme d'autres communes, à équiper ces endroits de dispositifs de surveillance pour pouvoir identifier les contrevenants et les sanctionner comme il se doit, puisque manifestement ils ne comprennent rien d'autre !

Tél : 03 80 26 61 96

mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

Ouverture du secrétariat

Horaires d'été jusqu'au 30 août.
du lundi au vendredi de 8h00 à 14h30.

Agence postale

Ouverte tous les jours
du lundi au samedi de 9H00 à 13H00
sauf le mercredi de 13H00 à 17H00
Téléphone : 03 80 26 00 53

1er adjoint : 06 38 10 30 41

adjoint1@mairie-ruffeylesbeaune.fr

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

adjoint2@mairie-ruffeylesbeaune.fr

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWITZ

Edition et Impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

VIE COMMUNALE

Des nouvelles de l'école

Un permis Internet pour les CM2.

À l'attention des enfants de CM2, un programme national de prévention pour un bon usage d'Internet a été établi par le ministère de l'Intérieur, en partenariat avec la gendarmerie. Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont donc travaillé sur les dangers d'Internet, les réseaux sociaux et les bons conseils pour surfer sur Internet en toute sécurité. À l'issue d'une séance de présentation et de discussion avec le gendarme Coquet de la gendarmerie de Beaune, puis de plusieurs séances de travail en classe avec leur enseignante, le gendarme a procédé à l'évaluation de leurs connaissances sous forme de tests qu'ils ont tous réussis. Le permis Internet a été remis à chaque enfant, en présence de M Marey, Maire de la commune de Vignoles, afin de marquer son engagement à être un internaute responsable.



Ce programme permet ainsi aux jeunes de mieux appréhender et de mieux comprendre l'intérêt de respecter certaines règles de prudence sur Internet. Il intervient juste avant l'entrée au collège, moment où les comportements et les risques évoluent. Le guide des enfants qui leur a été remis comprend aussi une partie destinée aux parents pour les aider et les accompagner à construire leur identité sur Internet. Le contrôle parental est indispensable pour une bonne utilisation d'Internet par les enfants.

La bibliothèque vous informe...

LA BIBLIOTHEQUE EST DE SORTIE !

L'heure du conte prend l'air, le mardi 13 juillet à 10h30, sur l'aire de jeu de Varennes.
Animation ouverte à tous et gratuite.
Venez nombreux pour la dernière de l'année.
Séance annulée en cas de mauvais temps.



OUVERTURE DE L'ETE :

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte uniquement :

MARDI 27 JUILLET et MARDI 17 AOUT
de 17h00 à 18h30

Reprise le mardi 7 septembre à 17h00

Bonnes vacances et bonne lecture à tous !!

BON A SAVOIR

STE MARIE LA BLANCHE

(à 5km de Beaune)

PUCES BROCANTE

1er Août 2021

28ème Edition
Entrée Gratuite

Organisée par le Ruffey Sainte Marie Football Club

Exposants - le mètre linéaire: 2€ en Extérieur

Renseignements :06 87 05 67 66

Ne pas jeter sur la voie publique
Autorisation Municipale du 01/06/2021



Cuisine Plaisir *Olivier Lébaut*
14 Rue de l'Église, 21200 Ruffey-Lès-Beaune
contact@les-cuisines-plaisir.com
tél. : 03 87 05 67 66 / 06 87 05 67 66

NOUVEAUTÉ !

Commander vos pizzas à 10€ tous les dimanches soir de 18h à 21h
Livraison offerte Ruffey, Trevaux, Grandchamp, Verennes, Vigantes

- Pizza reine au jambon blanc
- Pizza reine chorizo
- Pizza reine aux trois fromages
- Pizza Seguin au miel
- Plats du jour

06.09.06.19.69

Partenaire 100% français et 100% végétarien pour des repas sains et savoureux
Du Jardin de la Perrière, Le Château aux Vallées, Le Champagnon de Colles, Fromage Jambon, les AOP, IGP, AOC, BIO, etc.



CCulte et ARTKARAVANE à Ruffey

Après son passage auprès des enfants de notre RPI et des élèves de la MFR, à chaque fois avec le même succès, CCulte et son unité mobile ArtKaravane étaient de retour à Ruffey le samedi 12 juin pour une après-midi de visite numérique de musées et d'expositions, grâce notamment aux lunettes de réalité augmentée. Le public, de tous âges, s'est prêté au jeu, découvrant, avec ce dispositif, de nombreuses oeuvres d'art "à portée de main". Dans le même temps, l'équipe municipale proposait un apéritif dînatoire, avec l'aide de notre future boulangère Valéria Moyano, en attendant l'arrivée de la nuit et de l'obscurité pour assister, en plein air, sous les platanes, à la projection du film documentaire réalisé à partir de l'opéra de Jean-Philippe Rameau "Les Indes Galantes".

Ce travail a fait l'unanimité, notamment pour la synthèse parfaite entre la musique "Grand siècle" de cette oeuvre et son amalgame surprenant mais

très réussi avec un corps de ballet résolument moderne.

Pour une première animation, après de si longs mois d'enfermement et de confinement, le plaisir pris par le public à cette occasion fut une réelle récompense pour les organisateurs et l'association CCulte, qui poursuivra, à la rentrée, son partenariat avec la commune.

